

# Adhésion



# Année 2020

Mme  / M.  / Mme et M.

Nom .....

Prénom(s) .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tel .....

E-mail .....

*Merci de ne pas oublier votre adresse mail : elle est pour nous le moyen le plus facile de vous informer. Nous nous engageons à ne pas diffuser les renseignements que vous nous confiez.*

**Souhaite(nt) adhérer à l'Association des Amis des Musées de Saintes (A.M.S) pour l'année 2020, en qualité de :**

Membre actif : **20 €**  Couple actif : **30 €**

Membre bienfaiteur (\*) : . .

Date : signature :

Ci-joint règlement d'un montant de . . . €,

- par chèque libellé au nom des Amis des Musées de Saintes, adressé au Trésorier :

**M. Bellivier 16, rue Renaud Rousseau 17100 SAINTES**

*(\*) Seul un **don** en qualité de membre bienfaiteur (d'un montant libre, mais supérieur à la cotisation de membre actif) est déductible des impôts à hauteur de **66%** de la somme versée. Exemples : un don de 50 € vous coûterait seulement 17 € après déduction fiscale. Un don de 100 € vous coûterait 34 €, etc. Dans ce cas, un reçu fiscal vous sera adressé en temps voulu.*

Renseignements : Hervé Bellivier 06 46 44 85 63

Consultez notre site : [amis-musees-saintes.net](http://amis-musees-saintes.net)

# Pourquoi adhérer ?



*L'association est ouverte à tous : nul besoin d'être spécialiste en art : La curiosité et l'envie de moments de rencontres artistiques suffisent.*

## **Être membre de l'association, c'est bénéficier de :**

- Tarifs réduits pour l'accès à nos conférences mensuelles.
- Informations en primeur sur nos activités.
- Accès gratuit aux musées de Saintes.
- Remises sur le prix des livres chez notre partenaire la Librairie Peiro-Caillaud.

## **En fonction de vos envies, vous pourrez également :**

- Dîner avec le conférencier entre conférence et film, lors de nos soirées thématiques.
- Participer à notre voyage annuel à Paris afin d'y visiter les expositions importantes dans les meilleures conditions possibles.
- participer à nos autres activités (voyage régional,...).

**Grâce à notre partenariat avec le Gallia de Saintes,** les conférences se déroulent dans l'une ou l'autre des salles du théâtre.

Les intervenants, conférenciers expérimentés, sont historiens de l'art, commissaires d'expositions ou encore conservateurs de musées. Vous pourrez retrouver un compte rendu détaillé de chaque conférence dans notre Bulletin annuel.

*Les Amis des Musées de Saintes, association selon la loi de 1901, est reconnue d'intérêt général. Fondée en 1972, elle est affiliée à la Fédération Française des Sociétés des Amis des Musées (FFSAM) et participe au rayonnement des musées de Saintes et de leurs collections.*